

Beauzacinfos

Paysage d'hiver

Revue Municipale d'Information Février 2012

N°65

www.ville-beauzac.fr - e-mail: mairie@ville-beauzac.fr

édito



Directeur de publication :

Commission «Communication»

Sommaire

p 2

Edito

p 3

Travaux sur la commune

p 3

Vie beauzacoise

p 13

Communautés de communes

p 14

Compte rendu du conseil

p 18

Nos joies - nos peines

p 18

Garde des pharmacies

p 19

Permanence

p 19

Calendrier des manifestations

Au moment où ma plume commençait à rédiger cet édito, on m'annonce une mauvaise nouvelle : il n'y a plus de chauffage à l'Ensemble Culturel de la Dorlière !

La cause : des vandales ont saccagé le coffret extérieur abritant les disjoncteurs de sécurité privant la chaufferie de courant et par voie de conséquence ont privé le bâtiment de chauffage. Alors que les températures extérieures ont atteint jusqu'à - 18°C.

C'est un acte de destruction stupide et aux conséquences graves, problème de sécurité avec l'alimentation au gaz, bâtiment inutilisable peut être pendant une vingtaine de jours.

Il est mardi matin et par une température extérieur de -10° -15° -18° les tuyauteries qui transportent l'eau d'un bout à l'autre du bâtiment sont gelées, toute la périphérie de la chaudière est à changer et peut-être la chaudière elle-même ; Depuis quand, le bâtiment entier est-il privé de chauffage ? 36 heures ? 48 heures sans doute ? Tout a bien fonctionné lors de la soirée de l'Association Cycliste le samedi soir et aussi le dimanche matin lors du nettoyage.

Certes l'ensemble est inhabité, certes il n'y a pas eu d'accident de personne, mais les dégâts matériels seront très importants. Il faut regarder la réalité en face, et se confronter au réel : notre commune comme ses voisines est touchée par des actes de vandalisme répétés, vols régulièrement de gasoil sur les camions à la zone de Pirolles, attentes aux biens publics et privés par des destructions, des cambriolages, des nuisances. S'indigner est insuffisant ? Nous devons ensemble, relever les défis lancés à notre société par une vigilance accrue et solidaire.

Heureusement nous avons quelques bonnes nouvelles à relever :

1 – D'abord le Tribunal de Grande Instance du Puy nous a attribué la propriété des bâtiments de Jeanne JOURDA, 10 ans après sa mort et aux termes de plus de 6 ans de procédures, 2 commissions d'enquête. Et à chaque étape, une notification aux 34 héritiers vivants, dont des cousins arrières, arrières petits cousins, dispersés en France, en Europe, au Canada. L'architecte M. MAGAUD de CRAPONNE SUR ARZON travaille d'arrache pied pour finaliser ses esquisses que nous présenterons aux enseignants et à l'Inspection Académique et dans un autre numéro de Beauzac-Infos.

2 – le SYMPAE, Syndicat de production et d'alimentation en eau, auquel nous appartenons a adjugé les travaux de pompage dans la Loire, sous le grand rocher de Confolent pour fournir une solution de secours, en cas de pénurie sur l'eau du Lignon. Une station sera positionnée et enterrée dans le bien de section en bordure de Loire, pour remonter l'eau sur MONISTROL SUR LOIRE.

3 – Des études sont en cours pour améliorer le ramassage des ordures ménagères, en commençant d'abord par un tri plus sélectif à domicile, et déposer dans des bacs jaunes spécialisés. A nous de faire l'effort, nous serons les premiers récompensés par une facturation disons « plus douce ».

4 – Un Office de Tourisme intercommunal va voir le jour. Il sera basé à MONISTROL SUR LOIRE, avec un bureau annexe à BEAUZAC et SAINTE-SIGOLENE. Nous veillons à des heures d'ouverture pendant les 4 saisons.

5 – Plusieurs chantiers de constructions privées vont démarrer dans les mois qui viennent et la commune envisage plusieurs achats de foncier pour mener à bien d'autres projets.

Même si les temps sont durs et si le monde traverse une période d'incertitude ayons l'audace d'avoir confiance en l'avenir. La Chine nous rappelle un de ses proverbe « lorsque les hommes travaillent ensemble, les montagnes se changent en or » !

Jean PRORIOL
Député-Maire

Travaux

Tous les gros travaux de 2011 ont été réalisés. Le temps clémente de cette période hivernale est mis à profit pour des travaux extérieurs d'entretien. Le curage des fossés est en cours, ce qui représente une longueur considérable de voirie à suivre. Les chemins de terre sont également vérifiés et pour certains un nivellement est entrepris afin de les rendre plus praticables. Les paysagistes s'activent à préparer les futurs massifs, à tailler les arbres et à faire quelques plantations.

Parmi les dossiers en cours d'élaboration pour une réalisation en 2012, on trouve notamment la réfection des réservoirs d'eau potable, la création de bassins pour la gestion des eaux pluviales sur les secteurs du Rousson et de Montourtier et un programme de goudronnage. Le dossier d'extension de l'école publique sur l'emplacement de « l'ex maison JOURDA » est à l'étude avec l'architecte Thierry MAGAUD, auquel seront associés M^{me} PETIOT, directrice de l'école et M. SABATIER, conseiller pédagogique.

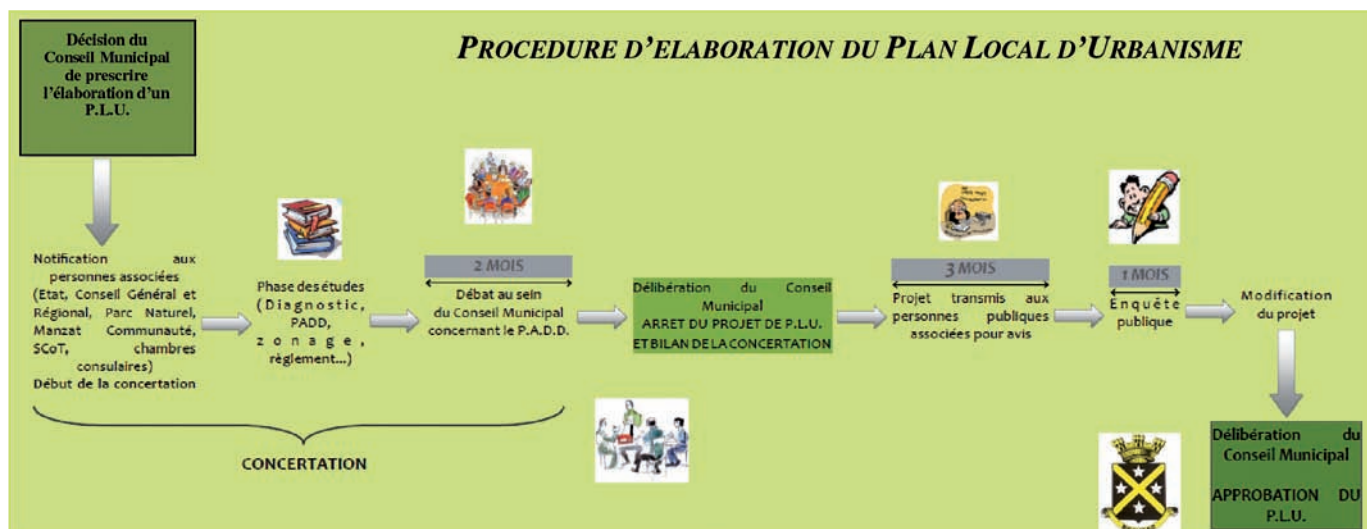
Urbanisme

UN PLAN LOCAL D'URBANISME POUR LA COMMUNE DE BEAUZAC

Beauzac dispose actuellement d'une Carte Communale. La Municipalité a décidé d'élaborer un Plan Local d'Urbanisme, document d'urbanisme plus complet et plus opérationnel. Il est notamment composé d'un zonage plus précis ainsi que d'un règlement détaillé permettant de fixer les conditions de constructibilité dans chaque zone.

L'élaboration de ce P.L.U. a débuté en Juillet 2010. Les phases de diagnostic viennent de s'achever et le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui constitue le projet urbain de la commune, est en cours d'élaboration.

Cette phase d'étude et d'élaboration avant le vote du projet de PLU peut être estimée à 18 mois. Aujourd'hui, l'étape la plus importante sera la présentation aux services de l'Etat et membres associés (Conseil Général, Région, Chambre de Commerce, Chambre d'Agriculture et CHA, Pays) ainsi qu'à la population de BEAUZAC (réunion publique et diffusion dans bulletin municipal spécial PLU) du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) à partir duquel il sera procédé à la détermination des différents zonages.



Tri sélectif

Un nouveau container de tri sélectif vient d'être installé sur le parking de la salle polyvalente. Il est destiné à recevoir les vêtements et le linge de maison usagés ainsi que les chaussures et la maroquinerie. Les dépôts doivent être faits en sacs fermés. Tous ces produits seront triés puis recyclés dans différentes filières (chiffons, pâte à papier, isolants,....).

C'est un geste simple, écologique et citoyen.



Agent IGN

Arrêté n° DIPPAL-B3-2012-26

Les agents de l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN) chargés des opérations de géodésie, de nivellement, de levé ou de révision des cartes et de l'installation de repères et bornes, les géomètres privés opérant pour le compte de l'institut à circuler librement sur le territoire de l'ensemble des communes du département, sont autorisés à pénétrer dans les propriétés publiques ou privées, à l'exception des maisons d'habitation.

Elections

Présidentielles : 1^{er} tour - 22 Avril

2^{ème} tour - 06 Mai

Législatives : 1^{er} tour - 10 Juin

2^{ème} tour - 17 Juin

Si vous êtes absent, pensez à faire une procuration, soit à la Gendarmerie, soit au Commissariat de Police. (se munir d'une pièce d'identité, ainsi que des coordonnées du mandataire qui doit être électeur sur la commune)

Repas des anciens et colis de Noël 2011



Le Dimanche 16 octobre 2011, les Beauzacois âgés de soixante-dix ans et plus étaient conviés à venir déguster le repas annuel offert par la Municipalité et le Centre Communal d'Action Sociale. Celui-ci avait lieu à l'Espace La Dorlière, décoré pour l'occasion.

225 personnes étaient présentes dont vingt-six résidents du Foyer Bon Secours, désireux de passer un agréable moment. Ils étaient accompagnés par la Directrice Madame Sylvie BACHELARD et de quelques personnels du Foyer. Les autres résidents eurent le même repas servi à la Maison de retraite.

Les classards de la 61 avaient leur table réservée et participaient pour la première fois à ce repas.

Après l'apéritif de bienvenue, les convives ont pu apprécier le succulent repas confectionné et servi par M. CHAPUIS et son équipe, du restaurant La Vieille Ferme.

Au dessert, Jean PRORIOL, Député-Maire saluait les invités avec quelques mots de sympathie et une pensée pour les absents. Il retraçait en quelques phrases l'actualité de la vie communale et remerciait le restaurateur M. CHAPUIS, les membres du CCAS ainsi que les membres du Conseil Municipal présents, et tous ceux qui ont œuvré pour le bon déroulement de cette journée.

L'après-midi se poursuivait dans une ambiance chaleureuse où chansons et histoires réjouissaient les participants à ce repas.

Les aînés garderont un bon souvenir de cette journée qui leur a permis de se retrouver les uns les autres et d'apprécier un moment de gourmandise.

Tous nos anciens n'étaient pas présents à la Dorlière, pour divers motifs : grand âge, maladie, handicap. C'est pourquoi les plus de 75 ans ont reçu, dans la première quinzaine du mois de décembre, la visite de membres du CCAS porteurs d'un colis de friandises qu'ils ont apprécié. 91 personnes (seules, en couples, ou en Maison de Retraite à l'extérieur de Beauzac) ont été visitées.



Téléthon 2011

Pour la 25^{ème} édition, toutes les manifestations et dons divers ont rapporté la somme de **4629.50 €** contre 4047.71 € en 2010.

Du 19 Novembre au 11 Décembre, une quinzaine d'Associations se sont mobilisées dans le but de « rapporter plus ». C'est gagné cette année.

Le 19 Novembre, une centaine de convives ont participé au « Repas KARAOKE » du Comité des Fêtes organisé au boulodrome couvert de la Boule des Amis.



Le 4 Décembre de 13h30 à 16 heures, ensemble, les enfants des deux écoles ont marché sur un circuit de 6 et 3 Kms et ont partagé le goûter à la Salle Polyvalente offert par l'APEL et le Sou de l'école Publique. Chaque enfant avait pour l'occasion, tiré de sa tirelire un don personnel.

Puis à partir de 20 heures, 70 marcheurs malgré la pluie, ont participé à la traditionnelle « marche de nuit ». A mi-chemin, au wagon de Lioriac, les membres de la BOULE les ont accueillis et réconfortés avec le vin chaud et la brioche.

Parallèlement, à la **Boule des Amis** 32 joueurs disputaient un concours amical de pétanque.

Après l'effort, marcheurs et pétanqueurs ont dégusté la soupe à l'oignon préparée cette année par le **Bar Restaurant les Remparts**. Aux fourneaux aux côtés

de M^{me} Ducreux, c'est l'ancien Chef M. Georges qui a concocté cette délicieuse soupe à l'oignon.

Samedi 3 Décembre : Toute la journée, les membres du Club Féminin se sont relayés derrière leurs stands pour leur exposition-vente des objets « made in Club Féminin ». L'après-midi les joueurs de cartes ont « tapé » la coinche ou la belote, pendant que les cyclistes (ABcyclisme) sillonnaient les villages pour la collecte de dons.

Dimanche 4 Décembre : Par un temps très clément, « la marche de Jour » quant à elle, fait le plein avec une trentaine de marcheurs pour une balade de 10 Kms.

Dimanche 11 Décembre : A la maison des Associations, les danseurs du Rock, country et danse de salon s'étaient donné rendez-vous pour l'après-midi. Chacun avait apporté, boissons et gâteaux qui ont fait recette bien sûr au profit du téléthon.



Merci aux bénévoles associatifs, particuliers, commerçants (Bar des Remparts, Boulangerie Raymond, CFVA, M. ROUSSON) pour l'organisation, leur participation et les dons gratuits.

Merci à l'Office de Tourisme et aux correspondantes de la presse locale qui ont couvert l'évènement du début à la fin.

« A l'année prochaine pour « apporter plus » »

Pour faire avancer la Recherche.



Les animations beauzacoises durant la période des fêtes de fin d'année 2011.

2011 restera dans les souvenirs des beauzacois pour sa fin d'année chargée en animations et manifestations. La période des fêtes est souvent synonyme de détente et de temps passé en famille grâce, entre autres, aux activités sociales organisées dans la commune. Certains auront remarqué l'attention particulière portée à la décoration de la place de l'église. Les employés municipaux ont été épaulés cette année par le comité des fêtes pour embellir notre centre-bourg et exprimer ainsi la joie de vivre à Beauzac.

Durant ce mois de décembre riche en activités, l'office de tourisme a organisé son annuel concours de vitrines. Quatorze commerces beauzacois ont joué le jeu du 8 au 25 décembre. Des bulletins de vote étaient à disposition des clients dans l'ensemble des établissements. Le bar-restaurant les Remparts succède donc cette année au Bar L'Inédit, gagnant en 2010. Lors de la remise des prix, le 28 décembre à la salle multimédia, un bulletin de vote a été tiré au sort, faisant ainsi gagner un panier garni offert par l'office de Tourisme.



Une après-midi récréative a été organisée le 23 décembre à l'espace la Dorlière pour les enfants de Beauzac et de Cap Evasion. Ils ont pu assister au spectacle de marionnettes « Le ramoneur et la poudre de perlimpin ». Les nombreux organisateurs : la municipalité, l'office de tourisme, la médiathèque et le comité des fêtes ont nommé la gagnante du concours du calendrier de l'Avent. Le plus beau dessin élaboré sur le thème de Noël a vu couronner Clothilde RONDEPIERRE, élève de CP de l'école publique de Beauzac. La fin d'après-midi s'est achevée dans la convivialité autour d'un goûter offert à l'ensemble des participants. Pour la deuxième année consécutive, le comité des fêtes aidé de la municipalité a organisé un espace de loisir à la salle polyvalente pendant les vacances scolaires de dé-

cembre. De nombreux enfants ont pu profiter de ces jeux. Les éclats de rire ont cadencé les après-midi du 26 au 30 décembre. Du point de vue de la fréquentation, la manifestation a été un franc succès puisque les 9 structures gonflables, le petit train et les jeux en bois installés par la société Attraction 2000 ont affiché entre 110 et 170 entrées chaque jour. Soucieuse que tous les enfants de Beauzac puissent profiter de cette occasion, l'équipe du comité des fêtes avait offert 200 invitations aux parents d'élèves de Beauzac. Enfants et parents avaient à disposition un snack où étaient proposées boissons et friandises.

Quelle fin d'année ! Dans la lignée des manifestations organisées en 2011, le réveillon de la saint-sylvestre a, lui aussi, atteint des sommets. Le comité des fêtes, présidé par Jean-Pierre MONCHER, a été extrêmement fier de compter plus de 220 participants, de 30 à 80 ans. Le succès fut tel que les réservations ont été clôturées 3 semaines avant le réveillon. La soirée était animée par l'Orchestre TORTI, composé de deux chanteurs et d'un musicien. Le repas festif était cuisiné avec soins par le Restaurant « la Vieille Ferme » de Beauzac. La fête s'est poursuivie jusqu'à 5h30, heure où les noctambules ont pu savourer une bonne soupe à l'oignon avant de rejoindre les bras de Morphée. Le président félicite l'équipe du comité qui a participé au ménage d'après fête, achevé à 7h45, laissant chacun libre pour le jour de l'an.

La municipalité félicite l'ensemble des associations et personnes ayant contribué à conférer à la ville de Beauzac cette ambiance de fête et de fraternité.



Une Sainte Barbe émouvante...



En cette année 2011, la Ste Barbe de Beauzac revêtait un aspect particulièrement émouvant. En effet, de nombreux hommages furent rendus en mémoire de notre ami et collègue Jean-Paul. Ce fut donc la gorge nouée que Bruno et Stéphane témoignèrent leur estime pour les 32 années de sapeur-pompier de leur chef de Centre. Rentré en 1979, Jean-Paul fut tour à tour sapeur, caporal, sergent, adjudant et enfin major. Chef de Centre à la suite de son papa Jean-Marie, il savait apporter son savoir, respecter ses collègues. Il laisse aujourd'hui un grand vide que nous aurons du mal à combler.

Le Capitaine PERRIN et le Lieutenant CABANES, représentant du SDIS de la Haute-Loire, témoignèrent aussi leur tristesse devant cette disparition tragique. M. Le Député-Maire Jean PRORIOL et M. Le Ministre Laurent WAUQUIEZ clôturèrent les discours en apportant un soutien à la famille de Jean-Paul ainsi qu'au Centre de Beauzac.

Du côté des formations, de nombreux diplômes ont été remis à 11 sapeurs-pompiers.

Ont été promus aux grades supérieurs:

- caporal : GOMETT Caroline et DEFOUR Julian,
- adjudant : FREYCENET Christian.

Enfin, Marcel VASSEL nous a signalé vouloir faire valoir ses droits à la retraite après 22 ans passés au sein du Centre.

La cérémonie s'est clôturée par un apéritif offert par les anciens sapeurs-pompiers à qui nous disons un grand merci pour leur soutien pendant cette année difficile. Après ce moment de convivialité, les sapeurs-pompiers et leurs familles se sont retrouvés autour d'un repas préparé par l'Air du Temps.

Vœux du maire

La salle de la Dorlière affichait complet, le 14 janvier, à l'occasion de la cérémonie des vœux du Député-maire, Jean Proriol. Entouré de son Conseil, du Ministre, Laurent Wauquiez, des Conseillers Généraux, François Berger et Pierre Astor, du Préfet de la Haute-Loire, Denis Conus et du Sous-Préfet d'Yssingeaux, Renaud Nury, Jean Proriol a profité de ce moment convivial pour revenir sur les temps forts de l'année 2011 et présenter les perspectives pour l'avenir.

Après avoir souhaité la bienvenue aux nouveaux arrivants, Jean Proriol a rendu hommage aux forces vives notamment aux responsables d'association qui sont des « bols d'oxygène » pour les habitants en contribuant à la qualité de vie de Beauzac.

Il a rappelé que la commune avait enregistré 16 décès en 2011 (26 en 2010) et 30 naissances (31 en 2010) et une nouvelle augmentation de la population qui est de 2768 habitants au 1^{er} janvier contre 2710 en 2011.

Jean Proriol a ensuite relaté les principales réalisations effectuées en 2011 : l'achèvement de la place du marché, la pose de canalisation à Montourtier, le lancement du Plan Local d'Urbanisme (PLU), la construction de la maison de la Nature et de la Chasse et pour finir la réalisation de la zone d'activités de Pirolles par la Communauté de Communes dont les travaux s'élèvent à 1.8 million d'euros.

L'année 2011 a également été marquée par l'embauche d'un policier municipal qui est chargé d'assurer la sécurité de tous mais aussi de créer une relation de proximité avec la population.



Ensuite, le Maire a présenté le projet de maison de Soins de Suite et de Réadaptation (SSR) qui pourrait avoir une capacité de 80 lits et accueillerait des personnes suite à une hospitalisation. Ce projet ambitieux est soumis à l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé et aucune décision n'a été prise à ce jour.

Pour 2012, trois grands chantiers devraient être engagés : l'agrandissement de l'école publique, l'extension de la maison de retraite et l'élaboration du PLU notamment du Plan d'Aménagement et de Développement du Territoire qui fera l'objet d'une présentation publique.

En conclusion, Jean Proriol a renouvelé ses meilleurs vœux en souhaitant que cette année 2012 soit l'occasion de resserrer les liens entre les Beauzacois, développer la solidarité et l'entraide pour vivre ensemble en harmonie.

La croix rouge



Depuis le 1^{er} janvier 2012, l'antenne de la Croix Rouge de BEAUZAC est devenue indépendante. Elle gère une vestiboutique sous la responsabilité d'Annie FERREBOEUF, à côté de l'ADMR, sur la Place du Marché. Cette vestiboutique est ouverte tous les mardis de 9 heures à 12 heures et les premiers et troisièmes dimanches de chaque mois de 10 heures à 12 heures. Vous pouvez y déposer tous les vêtements, le linge de maison, les chaussures, les jouets que vous ne souhaitez pas conserver mais qui peuvent avoir une deuxième vie auprès d'autres personnes. Pendant les heures d'ouverture, vous pouvez aussi acheter pour quelques euros seulement, des vêtements pour adultes ou enfants, des jouets, ...

La vestiboutique est ouverte à tous.

La Croix Rouge a invité les personnes de plus de 70 ans pour une après midi récréative le mardi 10 janvier durant laquelle la galette a été dégustée par les 120 participants. La Croix Rouge souhaite égayer les journées des personnes isolées en mettant en place des animations diverses afin de les rassembler pour passer de bons moments. Les bénévoles peuvent aller chercher à domicile les personnes qui n'ont pas de moyens de locomotion.

La Croix Rouge participe aussi financièrement à l'animation de la maison de retraite, elle achète du papier, de la peinture, eau de toilette, pour les résidents.

La Croix Rouge de BEAUZAC essaie avec de petits moyens d'aider les personnes qui en ont besoin. D'autres idées pourraient voir le jour pendant l'année.

Médiathèque



Une belle année s'achève à la médiathèque puisqu'elle a donné naissance, après trois années de dur labeur, à un livre intitulé :

Il était une fois... Beauzac

Ce livre est le fruit du travail de la Médiathèque mais aussi des résidents de la Maison de retraite et du club de dessin de notre commune.

Il a pour sujet Beauzac, comme son nom l'indique : il s'agit d'une déambulation dans notre beau village ; les textes ont été écrits par les résidents et les peintures de notre club de dessin ne font pas qu'illustrer notre propos : elles embellissent l'ouvrage grâce au talent de nos quatre artistes.

D'ailleurs les originaux de ces dessins étaient visibles à la médiathèque, jusqu'au vendredi 20 janvier puis jusqu'à fin janvier au Foyer Bon Secours.

Cet ouvrage est consultable à l'office de tourisme, en mairie, à la maison de retraite et bien sûr à la médiathèque ; il est en vente au prix de 20 €.

La médiathèque c'est aussi « les heures du conte ». La prochaine aura lieu le mercredi 1^{er} février à 15h à la **médiathèque**. Pensez à réserver au 04.71.61.50.34

La médiathèque réfléchit à l'idée d'un club de lecture. L'expérience avait été tentée il y a quelques années sans grand succès ; mais aujourd'hui, quelques lecteurs y songent. Alors si vous êtes intéressés pour échanger des impressions de lecture, pour connaître d'autres genres littéraires, faites vous connaître auprès de la médiathèque et nous essaierons de constituer un petit groupe.

Meilleurs vœux à tous pour cette nouvelle année.



Un nouveau prêtre pour l'ensemble paroissial



Après le départ du Père Fournier, pour une retraite bien méritée, l'ensemble paroissial de Bas en Basset a eu la joie d'accueillir le Père Philippe Merle.

Ordonné prêtre en 1994, il a connu les paroisses d'Yssingeaux, Brioude et Langeac où il a notamment travaillé avec des jeunes.

Nous espérons que tout l'ensemble paroissial (Bas en Basset, Beauzac, Valprivas, Malvalette) lui réservera le meilleur accueil et l'aidera le plus possible dans son ministère.

Poème

Le Pont de Lignon

Vous qui cherchez un site à peindre,
Pittoresque ou charmeur, verdoyant et boisé,
Un fleuve, une rivière, un croquis reposé,
L'idéal sur la toile, ici pourra s'attendre.

Vis-à-vis du pont, suspendu,
Au point où le Lignon s'unit avec la Loire,
Descendez sur ses bords et là, veuillez m'en croire,
Face au midi, posez votre regard tendu.

Droit devant vous, c'est la vallée,
D'où, mollement, le fleuve arrive en chantonnant ;
La montagne apparaît dans un cadre étonnant,
Étalant sa forêt à ses replis moulée.

Un vieux chemin grimpe à ses flancs
Car la montagne, aussi, monte majestueuse
De loin on suit sa ligne, à peine tortueuse,
Où deux ou trois maisons montrent leurs murs tout blancs.

Ainsi, parfois, près de sa rive,
Je me plais d'admirer ce merveilleux tableau,
Et bercé lentement au mouvement de l'eau,
J'oublie un peu l'angoisse et l'hiver qui m'arrive.

Pour me changer, je vais plus loin,
Je longe avec prudence une gorge admirable,
C'est celle du Lignon, dans le roc et le sable ;
Mes vers pour la chanter, un jour en prendront soin ...

Vous qui cherchez un site à peindre,
Pittoresque et charmeur, verdoyant et boisé,
Un fleuve, une rivière, un croquis reposé,
Le modèle est ici, sans concurrence à craindre.

-5 juillet 1934-

Saison culturelle

Ciel Ecran Spectacle

en vidéotransmission sur Ecran Géant :



ANDRÉ RIEU à MAASTRICHT

Spectacle musical

Vendredi 17 février

à 20H30

Espace « La Dorlière »

On ne peut pas imaginer plus festif ! À la fois concert d'André RIEU et grand Bal Public. Ce spectacle est une magnifique production d'André RIEU. Le public manifeste un enthousiasme délirant et se laisse entraîner par les plus belles valse, de superbes airs d'opéra et d'opérette, des saynètes comiques et, bien sûr, des arias.

Tout le monde se met finalement à danser sur la joyeuse musique d'André RIEU et de son orchestre. Bref, une grande fête à ne pas rater !

Billetterie

Plein tarif : 7 €

Tarif enfant (- de 12 ans) : 3,50 €

Renseignements et réservation

à l'office de tourisme de Beauzac : **04 71 61 50 74**

Spectacle vivant :

Spectacle Familial à partir de 8 ans

« Le Passager de l'Onde » Compagnie du tapis volant

Dimanche 26 février 2012 15h30

Espace « La Dorlière »

« Un petit poisson noir rêve d'aller voir ce qu'il y a après son minuscule ruisseau. Contre l'avis des adultes, il se jette dans la cascade. Commence alors une aventure rocambolesque autant que dangereuse, au cours de laquelle il croisera une murène asthmatique, un crabe néo-nazi, un lézard bouddhiste, un pélican fellinien et autres créatures effrayantes ou bienveillantes. La route extérieure du petit poisson rencontrera bientôt sa route intérieure : sa longue pérégrination conduira notre personnage vers la sagesse et lui enseignera comment affronter la vie. »

La Compagnie « LE TAPIS VOLANT » est une compagnie professionnelle de théâtre et théâtre de marionnettes qui a été créée en 1990 par Farzaneh VALAI, comédienne marionnettiste d'origine iranienne.

En vingt ans, la compagnie a créé trente spectacles, de contes, marionnettes, théâtre d'objets et spectacles de rue en castelet mobile. Ces spectacles ont été représentés un peu partout y compris en Europe francophone et en Afrique noire.

<http://www.cie-tapisvolant.com>

Billetterie

Plein tarif : 6 €

Abonnement : 4 €

tarif enfant (- de 12 ans) : 4 €

tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus

Renseignements et réservation

à l'office de tourisme de Beauzac : **04 71 61 50 74**

et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire : **04 71 66 03 14**



Ciel Ecran Spectacle en vidéo transmission sur Ecran Géant :



ROBERTO ALAGNA

Spectacle musical Vendredi 16 mars à 20H30
salle « Espace La Dorlière »

C'est magnifique ! Quand Roberto ALAGNA vend son âme à Luis MARIANO...
De « La belle de Cadix » à « Mexico » en passant par « Rossignol de mes amours »,
Roberto ALAGNA nous entraîne dans un tourbillon d'Opérettes magnifiquement interpré-
tées par l'orchestre symphonique de Paris sous la direction d'Yvan CASSAR.

Sur les traces de Luis MARIANO, Roberto ALAGNA, l'un des plus grands et des plus connus ténors français, relève un nouveau défi .

Après avoir sublimé les airs d'opéras à travers le monde et envoûté avec la romance sicilienne, il revient sur nos écrans pour une ballade d'une autre époque aux couleurs espagnoles.

Billetterie :

Plein tarif : 7 €

Tarif enfant (- de 12 ans) : 3,50 €

Renseignements

à l'office de tourisme de Beauzac : 04 71 61 50 74

Spectacle vivant :

Au bout de mes rêves

106 Db Production présente

Un spectacle hommage à JEAN-JACQUES GOLDMAN

Samedi 17 mars à 20h30 Espace « La Dorlière »

Trente ans de tubes au sommet des hits parades, des refrains merveilleux par dizaines et des fans par milliers, Jean-Jacques GOLDMAN, figure de proue de la chanson française, mérite bien qu'on lui rende un hommage de son vivant ! (c'est vrai après tout, cette manie de rendre hommage uniquement à des gens qui sont morts...)

Pari osé mais relevé par un groupe de musiciens professionnels et passionnés de la région stéphanoise dont l'incroyable Thomas LIOTTIER au chant, professeur de chant émérite qui a déjà remporté plusieurs concours et enflammé les scènes françaises à maintes reprises. Côté répertoire, toutes les différentes époques de l'histoire du géant GOLDMAN sont présentes afin que chaque génération de fans ait sa part d'émotion et bien plus encore (pas simple d'ailleurs de résumer une telle œuvre musicale en 1h30 de spectacle, la set list fut très difficile à établir).

Destiné à être joué aux quatre coins de l'Hexagone, ce formidable spectacle sera une quasi exclusivité pour la ville de BEAUZAC. Alors êtes-vous prêt à entonner « Je marche seul », « Quand la musique est bonne », « Ensemble », « La vie par procuration », « Il changeait la vie », « Encore un matin », « Envole moi », et beaucoup d'autres ?

Billetterie : Attention, nombre de places limité

Plein tarif : 17 €

Abonnement : 15 €

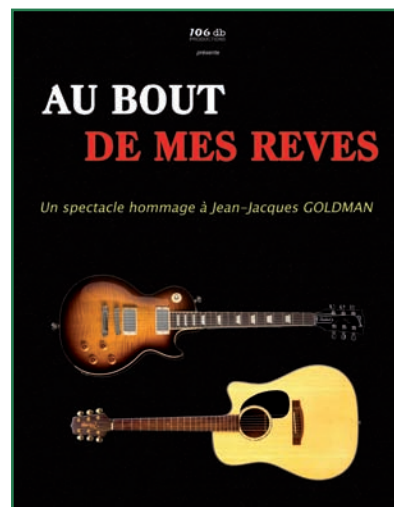
Tarif enfant (- de 12 ans) : 12 €

Tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus

Renseignements et réservation

à l'office de tourisme de Beauzac : 04 71 61 50 74

et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire : 04 71 66 03 14



Spectacle vivant :



JUAN DE LERIDA

Musique **FLAMENCO - JAZZ - WORLD**

Samedi 21 avril à 20h30

Espace « La Dorlière »

Issu de la diaspora gitane espagnole, Juan De Lérída est emblématique d'une génération qui n'a pas oublié ses racines, mais qui s'est aussi tournée avec enthousiasme vers les musiques actuelles.

Exceptionnel guitariste et visionnaire musical, ses créations défient les cadres du flamenco traditionnel et donnent naissance à un projet original dans lequel l'ouverture sur les styles contemporains constitue un véritable leitmotiv.

Sur scène, il est accompagné par les siens, et s'entoure également de musiciens d'horizons plus lointains (classique, free-jazz, musique de l'Est).

S'inspirant tantôt d'un patrimoine ancestral, tantôt de sonorités modernes, Juan De Lérída propose un flamenco libre et sincère, où l'esprit de transgression s'allie à la fierté gitane.

La musique d'un grand musicien et compositeur du « Flamenco Nuevo ».

<http://www.juandelerida.com/>

Billetterie :

Plein tarif : 12 €

Abonnement : 10 €

Tarif enfant (- de 12 ans) : 6 €

Tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus

Renseignements et réservation

à l'office de tourisme de Beauzac : **04 71 61 50 74**

et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire : **04 71 66 03 14**

Spectacle vivant :

HUMOUR

Epalle Théâtre présente

« Les BARABANS par la racine... »

Samedi 26 mai 20h30

Espace « La Dorlière »

A force de creuser son sillon, il devient suffisamment large pour en faire une tombe. Et brouter les barabans par les racines, c'est se laisser l'illusion de poursuivre le chemin la fleur aux dents, la futilité de l'existence rivée à l'esprit. Dans le nouveau spectacle de « L'Épalle-Théâtre compagnie » il y a toujours ce mélange de légèreté et de profondeur, de rire et d'émotion qui en est la marque de fabrique.

Sketches, textes, fables, chansons ou monologues... extraits des créations originales précédentes de la compagnie, les graines qui constituent ce nouvel opus ont regermé et refléuri. « Cueillez dès aujourd'hui les roses de la vie » pour en faire un bouquet le temps d'un rendez-vous, puis faites les sécher pour en tresser couronne.

Joël DIMIER et Jean-Luc EPALLLE, « sèment à tout vent » les pensées et soucis de leur petit jardin des fleurs de la mauvaise graine et puisque le poète portugais

Miguel TORGA a dit « L'universel, c'est le local moins les murs », enjambons les enceintes, pour nous retrouver en-



semble dans notre si petit « ici » qui est néanmoins le centre de « partout ».

<http://lepalle.theatre.free.fr>

Billetterie :

Plein tarif : 17 €

Abonnement : 15 €

Tarif enfant (- de 12 ans) : 12 €

Tarif préférentiel sur réservation appliqué pour les groupes de 10 personnes ou plus

Renseignements et réservation

à l'office de tourisme de Beauzac : **04 71 61 50 74**

et à l'Office de Tourisme de Monistrol sur Loire : **04 71 66 03 14**

Horaires Déchetterie :

Horaires d'hiver : 1^{er} octobre au 31 mars

Bas en Basset : (direction sortie de Bas en Basset sur Route d'Aurec sur Loire)

Lundi, Jeudi, de 9h à 12h

Mercredi, de 14h à 17h

Vendredi et Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermé le Mardi et le Dimanche

Monistrol : (à proximité de la ZI de Chavanon)

Lundi, Mardi, Jeudi, de 9h à 12h

Mercredi, Vendredi et Samedi, de 9h à 12h et de 14h à 17h

Fermé le Dimanche

Un office de tourisme intercommunal

Après un diagnostic de territoire puis une étude sur la prise de compétence tourisme, le Conseil Communautaire, dans la séance du 20 juin dernier a validé cette compétence communautaire.

Le choix a été fait d'une organisation basée sur une structure associative unique avec quatre axes stratégiques de développement :

1. Créer les conditions d'une gouvernance touristique favorable au développement, par une évolution de l'organisation et une mobilisation des acteurs
2. Favoriser la mise en tourisme du territoire en agissant sur la structuration et le développement de l'offre multi-filières et multi-saisons, en déclinaison du positionnement retenu
3. Développer, en lien avec l'ALT, une image touristique positive pour mieux communiquer et développer la commercialisation
4. Accompagner le développement touristique et veiller à la qualité des offres connexes du territoire

Néanmoins, l'accueil de la clientèle touristique sera assuré sur les sites déjà existants à savoir : Ste-Sigolène/St-Pal, Monistrol-sur-Loire/La Chapelle et Beauzac.

Des objectifs opérationnels et un programme d'actions complet ont également été élaborés et seront la base de la convention de partenariat qui liera la future association de cet Office de Tourisme Intercommunal et la Communauté de Communes.

Le travail préparatoire se poursuit afin de permettre la mise en place de cette association début février 2012. L'Assemblée constitutive aura lieu le vendredi 10 février à 19h00 au siège de la communauté de communes.

Toutes les personnes intéressées par la mise œuvre de la politique touristique de notre territoire sont les bienvenues.

Le centre nautique

Les travaux des 758 m² de bassins et 500 m² de plages intérieures du centre nautique se poursuivent. A la fin du mois de janvier, l'étanchéité du bâtiment sera réalisée. Son ouverture est programmée pour l'automne 2012. Pour répondre aux besoins du public, cet équipement sera ouvert 7 jours sur 7 soit 350 jours par an avec une amplitude horaire pouvant aller de 9 h à 21 h voire 23 h. L'entretien nécessitera, deux fois par an, une semaine de fermeture.

Au mois de mars prochain, la communauté de communes « Les Marches du Velay » se prononcera sur le contrat à conclure avec le futur exploitant du complexe aquatique.

Au printemps, une journée « portes ouvertes » du chantier sera organisée pour l'ensemble des habitants de la communauté de communes.



Compte rendu Conseil municipal Séance du 30 Septembre 2011

Le Conseil Municipal s'est réuni en Mairie le 30 Septembre 2011 à 20h30 sous la présidence de Monsieur Jean PRORIOL, Député-Maire. Plusieurs conseillers municipaux excusés ont donné pouvoir.

Monsieur Daniel GIDROL donne lecture du compte rendu de la précédente séance qui est adopté à l'unanimité.

1° - Intercommunalité

Le Conseil Municipal approuve la modification des statuts de la Communauté de communes « Les Marches du Velay » suite à la décision du conseil communautaire du 20 Juin 2011 d'intégrer de nouvelles compétences à savoir :

Compétence transport : études relatives au développement des modes de déplacement alternatifs à la voiture individuelle (hors transports scolaires) et études et réalisation d'aires de covoiturage ;

Compétence tourisme : accueil, hors structures d'hébergement, et information des touristes ; promotion du territoire intercommunal ; coordination et suivi des interventions des différents partenaires du développement local ; soutien au développement et à la commercialisation de l'offre touristique du territoire, en lien avec les partenaires locaux et étude et réalisation de nouveaux projets à caractère touristique.

Concernant cette compétence Tourisme, le Conseil Municipal demande que soit maintenu à BEAUZAC et à SAINTE SIGOLENE les antennes du futur Office de Tourisme intercommunal.

2° - Urbanisme

- Pour simplifier la fiscalité de l'Urbanisme, l'ÉTAT a instauré la Taxe d'Aménagement qui se substitue à plusieurs taxes et participations liées à l'urbanisme et au droit des sols. Pour la Commune cette nouvelle taxe va remplacer principalement à compter du 1^{er} Mars 2012 la Taxe Locale d'Équipement dont le taux est actuellement de 3 %.

Le Conseil Municipal prend connaissance dans le détail des conditions d'application de cette nouvelle Taxe d'Aménagement et décide d'en fixer le taux d'imposition à 3,5 % afin de pouvoir financer les infrastructures communales (voirie, réseaux, équipements collectifs, etc..) générées par les nouvelles constructions. Un abattement partiel obligatoire s'appliquera aux locaux d'habitation et d'hébergement bénéficiant d'un prêt aidé de l'Etat, aux 100 premiers m² des locaux d'habitation principale, aux locaux artisanaux et industriels ou aux entrepôts et hangars non ouverts au public. Par ailleurs, en l'absence de recul sur le volume de recettes généré par cette nouvelle taxe, il choisit de ne pas appliquer d'exonérations facultatives totales ou partielles autorisées par la Loi.

- Il prend connaissance des conclusions et de l'AVIS FAVORABLE émis par le commissaire enquêteur relatif à l'enquête publique qui s'est déroulée du 6 Juin au 6 Juillet 2011 préalablement à l'approbation définitive par le Préfet de la Haute-Loire du Plan de Prévention du Risque Inondation (P.P.R.I.) de BEAUZAC sur La LOIRE et sur L'ANCE. La proposition de modification à la marge de la zone bleue du Plan de zonage réglementaire sur le secteur de Confolent qu'il a formulée dans son rapport n'a pas été retenue par la Direction Départementale des Territoires (DDT) laquelle considère inutile d'aggraver le risque sur des terrains actuellement non construits.

- Le Maire présente le projet de construction d'une maison de convalescence post opératoire (non pas une EPHAD) portée par des investisseurs privés. En recherche d'un lieu d'implantation sur ce secteur du Département, et après visite de plusieurs sites proposés par des communes, leur choix s'est arrêté sur le site de BEAUZAC. Le terrain retenu avec l'accord des propriétaires serait situé à l'extrême Nord du Parc de la Dorlière à l'emplacement de l'ancien terrain de foot sur une superficie de 17 000 m² environ. Ce projet s'il aboutit après instruction et accord préalable de l'Agence Régionale de la Santé, générerait une cinquantaine d'emplois équivalent temps plein et plusieurs emplois induits.

Compte tenu de cet élément, à l'unanimité, le Conseil Municipal soutient la réalisation de ce projet sur le terrain retenu. Pour se faire, il confirme sa décision antérieure d'engager avec le concours technique du Cabinet REALITES, la procédure administrative de modification de la Carte Communale en fonction des délais d'approbation définitive du Plan Local d'Urbanisme.

3° - Administration générale - Finances et Personnel communal

Suite à la réorganisation du fonctionnement du service de l'Ecole Publique consécutivement au départ en retraite de Françoise RIVORY, est approuvée la modification de la durée de travail de l'agent affecté au poste d'ATSEM de 1^{ère} classe (30/35^{ème}) et de l'agent technique de 2^{ème} classe (28/35^{ème}) ainsi que la création avec le soutien financier de l'ÉTAT (60%), d'un emploi d'insertion en Contrat d'Accompagnement à l'Emploi, poste attribué à Rachel JACOB.

Pour lui permettre de pouvoir bénéficier d'une subvention au titre du Programme Leader géré par le Pays de la Jeune Loire et de ses rivières, il est accordé une aide financière de 140,00 € à Monsieur Pierre-Jean ROYER pour la création de son activité commerciale dans la ZA de Piroilles sous la dénomination « Bonne pioche ».

Il est attribué un complément de subvention à l'Association de la B.D.P. pour couvrir la cotisation annuelle de 220,00 €.

Une allocation en non valeur d'un montant de 1003,13 € TTC est accordée au Comptable du Trésor pour clôturer des anciennes créances d'eau et d'assainissement dues par une personne déclarée en faillite personnelle par le Tribunal de Grande Instance du Puy.

Suite à une requête introductive d'instance déposée auprès du Tribunal Administratif par la Société PMR Holding dirigée par M. Daniel PLEynet en vue d'obtenir sous contrainte financière l'annulation de l'arrêté de permis de construire délivré le 11 Juin 2011 par le Maire agissant pour le compte et au nom de l'ÉTAT, refusant le projet de construction d'un bâtiment collectif de 19 logements à l'entrée de BEAUZAC, le Conseil Municipal autorise le Maire à ester en justice et désigne Maître Serge TEILLOT, avocat à Clermont Ferrand pour défendre les intérêts de la Commune dans ce dossier.

La commune mettant maintenant à la disposition de certains forains des bornes ou prises d'alimentation électrique notamment ceux installés sur la Place du Pré Clos, il est décidé de leur demander un forfait annuel de 50,00 € pour les abonnés et un forfait journalier pour les forains occasionnels suivant la puissance demandée afin de couvrir le coût des consommations d'électricité.

4° - Patrimoine communal - Bâtiments communaux - Voirie - Cimetière

Monsieur le Maire fait le point sur l'avancement des acquisitions foncières relatives à la création du nouvel espace scolaire en extension de l'Ecole Publique. L'utilité publique du projet a été reconnue et les terrains rendus cessibles par arrêté préfectoral du 13 Mai 2011. Une requête auprès de M^{me} la Juge de l'Expropriation a été déposée en vue d'obtenir rapidement l'ordonnance d'expropriation et le transfert définitif à la Commune de la propriété des terrains JOURDA ainsi que la fixation de l'indemnité d'expropriation. Par ailleurs, des négociations sont en cours avec les Consorts de CHAPUYS MONTLAVILLE pour acquérir le terrain dit des « Colombières » indispensable pour finaliser la restructuration du tissu urbain autour du projet de l'école.

Le Conseil Municipal prend connaissance de la nouvelle esquisse architecturale du projet de création du nouvel espace scolaire proposée par le Cabinet Thierry MAGAUD, maître d'œuvre. Le projet présenté prévoit la construction de 3 modules implantés dans l'alignement du bâti existant afin de s'intégrer au mieux. La composition architecturale prévoit au rez de chaussée, une salle multi usages pour l'accueil, garderie et CDI, sanitaires et dépendances et un préau, et en étage, deux salles de classes et une salle de repos.

L'assiette de la rue de l'Echauffat serait maintenue dans l'immédiat et requalifiée pour sécuriser la liaison des nouveaux locaux avec la cour de l'école et pour améliorer le stationnement des bus scolaires. Cependant, ce choix architectural ne fait pas l'unanimité tant dans le dessin des façades, que le choix de matériaux. Surtout le coût prévisionnel des travaux étant trop élevé par rapport aux besoins réels à satisfaire, il est demandé à l'architecte d'étudier une nouvelle esquisse plus conforme au programme arrêté par la Municipalité. Le projet de convention de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet d'architectes Thierry MAGAUD est approuvé pour une mission complète « bâtiment » sur la base d'un taux de rémunération de 9,00 %.

Il approuve l'esquisse architecturale de l'extension du bâtiment de la médiathèque proposée par le Cabinet d'architecte Jacques VARENNE, maître d'œuvre du projet. Cette extension de 95 m² par niveau comprend : au rez de jardin, l'agrandissement des locaux de la cantine compte tenu du nombre croissant de rationnaires et au rez de chaussée, l'augmentation des zones de lecture ; l'escalier de liaison entre les deux niveaux sera supprimé. Le principe de réaliser ces travaux est adopté sous réserve de trouver les financements correspondants. La convention de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet d'architecte Jacques VARENNE de Saint Etienne est adoptée pour mission complète « bâtiment » sur la base d'un taux de rémunération de 7,80 %

Sur proposition de l'architecte des Bâtiments de France, le Conseil Municipal confie au Cabinet d'architecte François DENIER à BRIOUDE une mission partielle de maîtrise d'œuvre pour la restauration de la couverture de la Chapelle du Fraisse. Cette mission comprendra en premier lieu, une approche technique et estimative des travaux suivie d'une étude diagnostique. En fonction des conclusions de ces études et de la faisabilité du projet tant technique que financière, une mission de base pourra lui être confiée pour la réalisation effective des travaux.

5° - Vie Scolaire

Jeanine GESSEN, adjointe en charge de la vie scolaire fait le compte rendu de la rentrée scolaire qui s'est déroulée dans de bonnes conditions. Globalement les effectifs scolaires dans les deux écoles sont stables : 338 élèves (Ecole Saint Joseph : 121 élèves répartis dans 5 classes et 217 élèves à l'Ecole Publique répartis dans 9 classes).

Au niveau de la cantine scolaire, pas de modification dans l'organisation du fonctionnement des deux services. Le nombre global de rationnaires pour les deux services est en moyenne de 110 avec des pointes journalières jusqu'à 140.

Le Conseil Municipal alloue un crédit de 30,60 € par élève à l'Ecole Publique et à l'Ecole Privée Saint Joseph pour l'achat de fournitures scolaires et l'arbre de Noël soit une dépense globale de 10 342,80 €.

De même un crédit de 7,50 € par élève soit globalement 2 535,00 € est alloué à ces deux écoles pour la participation des élèves à un spectacle ou une activité culturels.

Le Conseil Municipal approuve la nouvelle organisation du service de ramassage scolaire et l'augmentation des tarifs de 4,72 % consentie par le Conseil Général de la Haute-Loire pour l'année 2011/2012 à savoir :

Circuit n° 025-01 - Transports GOUNON (véhicule de 9 places)

Cette année le nombre d'élèves inscrits au service de ramassage scolaire sur les villages des Bernauds et Le Viallard a entraîné une réouverture de cette boucle du circuit effectuée par les Transports GOUNON

Boucle A - BEAUZAC - Pont de Lignon - BEAUZAC (circuit de rapprochement)

Boucle B : Beauzac - Le Theil - Chizeneuve (par RD 42 et RD 44)

Boucle C : Le Viallard - Les Bernauds - BEAUZAC

Coût forfaitaire journalier : 136,80 € (Mercredi : 117,20 €)

Circuit n° 025-02 - Transports GOUNON

Boucle A - BEAUZAC - Pont de Lignon - BEAUZAC (circuit de rapprochement)

Boucle B - Confolent - BEAUZAC

Boucle C - BEAUZAC - Bérard - Le Cortial Bas - Le Cortial Haut - Chazelet - BEAUZAC

Coût forfaitaire journalier : 183,30 € (Mercredi : 171,80 €)

Circuit n° 025-04 - Transport GOUNON

Beauzac - Grand - Chevalier - Peyragrosse - Le Monteil - Pirolles - Lioriac - Pirolles - Beauzac.

Coût forfaitaire journalier : 248,80 €

Circuit n° 025-08 - Commune en régie

Boucle A - BEAUZAC - Peyre - Le Fraisse haut - Vaures - BEAUZAC

Boucle B - BEAUZAC - Brenas - La Grange - Bransac - La Para - BEAUZAC

Coût forfaitaire journalier : 141,90 €

6° - A.E.P. - ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal approuve le projet détaillé et le dossier de consultation des entreprises relatif aux travaux de renforcement du réseau d'eau potable (remplacement de la vieille conduite en fonte par une canalisation PVC de diam. 141/160) et de mise en séparatif du réseau d'assainissement (pose d'une canalisation d'eaux usées de diam. 200 mm avec reprise des branchements existants) sur le secteur des Granges entre la Rue Louis Pasteur et le croisement du Suc. Le coût global des travaux est évalué à 157 000,00 € HT pour le financement duquel il sera sollicité des subventions auprès du Département et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Il valide en

même temps la convention de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet BE_IE – Jean Reynaud de Vieille Brioude pour une mission complète de type « infrastructures » au taux de rémunération de 5,62 %.

Il adopte le projet détaillé et le dossier des consultations des entreprises relatif aux travaux de réhabilitation des chambres des vannes et de l'étanchéité des cuves des réservoirs de Chazelet, Chanteduc, La Frétisse et La Para ainsi qu'en tranche conditionnelle correspondant au renforcement de l'alimentation en eau de la CFVA par une conduite PVC de diam. 150 mm en fonction des décisions prises par le SYMPAE pour solutionner les désordres consécutifs à l'alimentation de cette entreprise avec la nouvelle ressource en eau du Lignon. Le coût global des travaux est évalué à 305 000,00 € HT pour le financement duquel il sera sollicité des subventions auprès du Département et de l'Agence de l'Eau Loire Bretagne. Il valide en même temps la convention de maîtrise d'œuvre avec le Cabinet BE_IE – Jean Reynaud de Vieille Brioude pour une mission complète de type « infrastructure » au taux de rémunération de 5,62 %.

Dans le cadre des enquêtes publiques prescrites par le Préfet de la Haute Loire au titre de l'article L 214-3 du Code de l'Environnement et préalable à la déclaration d'utilité publique et parcellaire des travaux de gestion des eaux pluviales. Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la réalisation de ces travaux dont l'objectif principal est de protéger le bourg des risques d'inondation comme celles survenues en Novembre 2008, et d'améliorer le fonctionnement de la station du bourg en supprimant l'arrivée d'eaux parasites.

Certaines exploitations agricoles raccordées au réseau d'assainissement ne disposant pas de compteurs distincts pour différencier les consommations d'eau potable du bâtiment d'habitation et des locaux d'exploitation pour la redevance d'assainissement, il est décidé d'appliquer à l'abonné un forfait annuel de 200 m³ pour le calcul du montant de cette redevance. A terme, il sera demandé aux abonnés concernés de réaliser en concertation avec le Syndicat des Eaux Loire Lignon des travaux en interne pour séparer les deux réseaux.

A la demande du Comptable du Trésor, confirmation est faite du montant HT d'une contribution aux frais de branchement au réseau d'égout d'une maison existante dont le raccordement a été réalisé par la Commune en 2005.

7° - Questions diverses

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal du futur projet d'extension de la Maison de retraite du Foyer Bon Secours pour la création d'un espace dédié aux résidents atteints de la maladie d'alzheimer. Ce projet empiètera sur les propriétés FAYOLLE et SOLEIHAC qui ont donné leur accord. L'accès au sous sol du nouveau bâtiment se fera par l'Espace PEYRON ce qui nécessitera la suppression de plusieurs emplacements de parking. Accord du Conseil Municipal.

Daniel GIDROL indique que la Commune s'est équipée d'une lame de déneigement montée sur le camion de la voirie. Le choix s'est porté sur une étrave orientable fournie par la Sté ARVEL d'Issoire qui a formulé la meilleure offre tant sur le prix que sur les délais de livraison. Coût de l'investissement : 15 200,00 € HT.

Il présente par ailleurs le projet intitulé « CARNET DE VOYAGE » initié par Isabelle REBER, responsable de la Médiathèque en collaboration avec l'équipe d'animation de la Maison de retraite du Foyer Bon Secours et le club de dessin de l'Association Familiale. Au vu de la qualité du travail entrepris par les uns et par les autres, les responsables de la médiathèque souhaiteraient pouvoir le publier dans un livre. Une aide financière de 200,00 € sera allouée pour en diminuer le coût unitaire de chaque livre qui sera vendu par l'intermédiaire de la Médiathèque

Le Maire informe le Conseil Municipal de l'embauche d'Eric GIRE, actuellement gendarme à la Brigade de Retournac, comme policier municipal à compter du 1er Novembre 2011. Il invite les conseillers municipaux à être attentif à son action et à l'aider dans son travail.

Il indique par ailleurs que l'ancienne usine MURGUE est occupée partiellement par M. LOUAT de Bransac qui y a installé son activité de mécanique générale.

Xavier LIOGIER et Norbert VERTAURE font part de l'inquiétude des parents concernant la vitesse des véhicules au droit du stade de foot.

A la demande de Norbert VERTAURE, le Maire confirme que l'entreprise choisie pour le traçage des aires de jeux de la Salle Polyvalente réalisera le traçage d'un seul jeu de babington.

Jean Pierre MONCHER fait part du projet de convention tripartite entre les communes de Monistrol sur Loire et Sainte Sigolène, l'Ecole intercommunale de musique et les harmonies de Monistrol et de Sainte Sigolène afin d'apporter une aide financière (110,00 €) aux élèves de l'Ecole de Musique qui intégreraient l'harmonie pour les aider à se développer. Il souhaite que la Commune de BEAU-ZAC s'inscrive elle aussi dans cette démarche volontariste, la fanfare de Beauzac collaborant de manière étroite avec l'Harmonie de Monistrol sur Loire. Accord de principe du Conseil Municipal

Il présente par ailleurs la demande du président de la Boule de Vaures d'aménager une aire de jeux de pétanque sur le communal de Vaures de même qu'un aménagement avec des tables et bancs ouverts au public pour pique-niquer. Daniel GIDROL répond que la Commune a déjà aménagé 4 jeux à l'intérieur du jeu de boules lesquels sont peu utilisés ; par ailleurs le Maire précise qu'on est sur un bien de section appartenant aux habitants du village.

Il demande aussi une modernisation de la sonorisation du bourg .

Enfin, Jean Pierre MONCHER demande au Maire s'il envisage mettre en place pour le personnel communal le système du compte « EPARGNE TEMPS » adopté récemment par la Communauté de communes « Les Marches du Velay » pour son personnel.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 1 h 30.

Naissances

Romane MATHÉ
Mélinda CERVANTES
Gabriel ROURE
Manaène OUTIN CHARRA
Lucie MERMET
Charlie CHEBANCE

Mélina NICOD
Léo MICHALON
Hugo DOUCET
Lily MONTELMART
Marilou FARISSIER

Décès

BLANCHARD Ginette
CORREIA Antonio
MARTIN Pierre
CUBIZOLLES Eugénie

Mariages

CELLE Antoine et ZHANG Lu

Garde des pharmacies

Les semaines de garde débutent le vendredi soir à 19 heures jusqu'au vendredi suivant à 19 heures.

Semaine	Pharmacie	Adresse	Téléphone
27 Janv. au 03 Fév.	Pharmacie OLLIVIER	26 rue des Fossés • YSSINGEAUX	04 71 59 02 71
03 au 10 Fév.	Pharmacie de la MADELEINE	Av. Maréchal Foch • BEAUZAC	04 71 61 47 05
10 au 17 Fév.	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04 71 66 71 20
17 au 24 Fév.	Pharmacie PAGES-EYRAUD	Le Bourg • ROSIERES	04 71 57 40 85
24 Fév. au 02 Mars	Pharmacie MOREL	36 Pl. Maréchal FOCH • YSSINGEAUX	04 71 59 01 83
02 au 09 Mars	Pharmacie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl. République • RETOURNAC	04 71 59 41 30
09 au 16 Mars	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 66 50 71
16 au 23 Mars	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 61 61 90
23 au 30 Mars	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04 71 59 06 20
30 Mars au 06 Avril	Pharmacie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE DE LIGNON	04 71 65 30 67
06 au 13 Avril	Pharmacie BARRALON-MASSON	20 Av. de La Libération • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 66 55 51
13 au 20 Avril	Pharmacie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04 71 03 40 13
20 au 27 Avril	Pharmacie OLLIVIER	26 rue des Fossés • YSSINGEAUX	04 71 59 02 71
27 Avril au 04 Mai	Pharmacie de la MADELEINE	Av. Maréchal Foch • BEAUZAC	04 71 61 47 05
04 au 11 Mai	Pharmacie CHOMETTE	13 Av. Jean Martouret • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 61 61 90
11 au 18 Mai	Pharmacie BRASSEUR	Pl. H. Champagnac • VOREY	04 71 03 40 13
18 au 25 Mai	Pharmacie MOREL	36 Pl. Maréchal FOCH • YSSINGEAUX	04 71 59 01 83
25 Mai au 1 ^{er} Juin	Pharmacie CHAPON-MASCLAUX	11 Pl. République • RETOURNAC	04 71 59 41 30
1 ^{er} au 08 Juin	Pharmacie DANTHONY-ROUX	4 Fbg Carnot • MONISTROL SUR LOIRE	04 71 66 50 71
08 au 15 Juin	Pharmacie des SUCS	35 Rte Nationale • ST MAURICE DE LIGNON	04 71 65 30 67
15 au 22 Juin	Pharmacie MANISSOLLE	12 Pl. Calade • YSSINGEAUX	04 71 59 06 20
22 au 29 Juin	Pharmacie COTTIER	2 Rue du 11 Novembre • BAS EN BASSET	04 71 66 71 20

Permanences

Assistante sociale

M^{me} KEVIRON :
le mardi de 9h00 à 11h00
au rez de chaussée de la mairie
(salle des permanences)

Sécurité Sociale

Plus de permanence à BEAUZAC.
Les permanences les plus proches :
MONISTROL SUR LOIRE :
le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30
21 Avenue du 11 Novembre
RETOURNAC :
le mercredi de 14h00 à 17h00
12 Place du 11 Novembre

Février 2012

Samedi 04 février	19h	Soirée familiale organisé par abc à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 04 Février	journée	Friperie organisée par le Sou des Ecoles Publiques - salle Espace des Remparts
Dimanche 05 février	14h15	Marche organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
Vendredi 10 février	18h	CINEVASION « Intouchables » à L'Espace « La Dorlière »
	21h	CINEVASION « Intouchables » à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 11 février	20h30	Concert harmonie de Bas et Ste Sigolène organisé par la fanfare de Beauzac à L'Espace « La Dorlière »
	14h30	Concours de Coinche organisé par la Boule Riveraine de Vaures au siège
Dimanche 12 Février	journée	Tee Country (stage repas et danse) à L'Espace « La Dorlière »
Vendredi 17 février	20h30	CIEL ECRAN « André Rieu à Maastricht » à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 19 Février	9h-13h	Dégustation d'escargots organisée par la Boule des amis au siège
	14h	CINEVASION « Le Chat potté » à L'Espace « La Dorlière »
	16 h	CINEVASION « Hugot Cabret » à L'Espace « La Dorlière »
	18h	CINEVASION « Des vents contraires » à L'Espace « La Dorlière »
	21h	CINEVASION « Mission Impossible : Protocole phantôme » à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 26 Février	15h30	Spectacle enfant « le passager de l'onde » organisé par commission culturelle - à L'Espace « La Dorlière »
Mercredi 29 Février	après-midi	Ludothèque RICOCHET, salle Espace des Remparts

Mars 2012

Vendredi 02 mars	16h-23h	Assemblée générale du Crédit Agricole à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 03 Mars	20h	Spectacle ouvert à tous organisé par l'APEL à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 04 Mars	14h15	Marche organisée par le club des marcheurs - départ Salle Polyvalente
	14h	LOTO organisé par le club de basket à L'Espace « La Dorlière »
Mardi 06 mars	20h30	Assemblée générale du comité des fêtes à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 10 Mars	9h30	Mise à jour du calendrier des fêtes Salle Espace des Remparts
Dimanche 11 Mars	journée	Vide grenier organisé par la Boule des amis au siège
	14h	CINEVASION « Happy feet 2 » à L'Espace « La Dorlière »
	16 h	CINEVASION « Un jour mon père viendra » à L'Espace « La Dorlière »

	18h	CINEVASION « J.Edgar » à l'Espace « La Dorlière »
	21h	CINEVASION « Louise Wimmer » à l'Espace « La Dorlière »
	14h30	Concours de coinche organisé par la Boule Riveraine de Vaures au siège
	10h	CINEVASION « La colline aux coquelicots » à La Salle des Remparts
Vendredi 16 mars	20h30	CIEL ECRAN « Roberto Alagna » à L'Espace « La Dorlière »
	16h00 - 19h00	DON DU SANG, à L'Espace « La Dorlière »
Samedi 17 mars	20h30	Spectacle concert hommage à JJ Goldman « Au bout de mes rêves » organisé par commission culturelle - à L'Espace « La Dorlière »
Lundi 19 mars	20h00	Assemblée Générale de l'Office de Tourisme, Espace des Remparts
Mercredi 21 mars	matin	Ludothèque RICOCHET, salle Espace des Remparts
BOURSE AUX VETEMENTS de Printemps		
organisée par le Sou de l'Ecole Publique		
Lundi 19 Mars	09h00 – 17h00	Bourse aux vêtements, (dépôt), salle « La Dorlière »
Mardi 20 Mars	09h00 – 11h00	Bourse aux vêtements, (dépôt), salle « La Dorlière »
	14h00 – 19H30	
Vendredi 23 Mars	14h00 – 21h00	Bourse aux vêtements, (vente), salle « La Dorlière »
Samedi 24 Mars	09h00 – 13h00	Bourse aux vêtements, (vente), salle « La Dorlière »
Lundi 26 Mars	14h00 – 17h30	Bourse aux vêtements, (restitution), salle « La Dorlière»
Samedi 31 Mars	20h30	Soirée Rock organisée par le rock à L'espace « La Dorlière »
	18h00	Marche en souvenir de Jean Paul BONNET suivi d'une soupe à l'oignon, à la Caserne

Avril 2012

Dimanche 01 Avril	14h	CINEVASION « La colline aux coquelicots » à L'Espace « La Dorlière »
	16 h	CINEVASION « Et si on vivait tous ensemble » à L'Espace « La Dorlière »
	18h	CINEVASION « Café de flore » à L'Espace « La Dorlière »
	21h	CINEVASION « Sherlock Holmes » à L'Espace « La Dorlière »
	14h15	Marche organisée par le club des marcheurs départ Salle Polyvalente
Samedi 07 avril	8h30	Assemblée Générale des Jardins du Soleil, salle « Espace des Remparts »
Dimanche 08 Avril	10h30	Assemblée générale de la Boule Riveraine de Vaures au siège
TROUVAILLE DES REMPARTS - LES 2 SALLES DE LA DORLIERE		
organisée par le Comité de Jumelage		
Vendredi 06 avril	9h-19h	Trouvaille des Remparts (Dépôt), à L'espace « La Dorlière »
Samedi 07 avril	9h-19h	Trouvaille des Remparts (Vente), à L'espace « La Dorlière »
Dimanche 08 avril	9h-18h	Trouvaille des Remparts (Vente), à L'espace « La Dorlière »
Lundi 09 avril	8h-13h/ 17h-19h	Trouvaille des Remparts (Restitution des invendus), à L'espace « La Dorlière »
Vendredi 13 Avril	20h30	CIEL ECRAN à L'Espace « La Dorlière » à confirmer
Dimanche 15 Avril		CINEVASION à L'Espace « La Dorlière »
Lundi 16 Avril		CINEVASION à L'Espace « La Dorlière »
Vendredi 20 Avril	20h30	CIEL ECRAN à L'Espace « La Dorlière » à confirmer
Samedi 21 Avril	20h30	Spectacle Flamenco « Juan de Lerida » organisé par commission culturelle - à L'Espace « La Dorlière »
Dimanche 22 Avril	journée	ELECTIONS PRESIDENTIELLES 1er TOUR – SALLE ESPACE DES REMPARTS
Dimanche 22 Avril	8h30	Tripe des présidents organisée par le comité des fêtes
Samedi 28 Avril	19h	Soirée muguet de la Boule des amis au siège